

### RESOLUTION 3

## Pour l'indexation de nos salaires et de nos rentes! Une urgence pour les femmes et les bas revenus.

Depuis plusieurs mois, notre pouvoir d'achat est en chute libre en raison d'une hausse importante du coût de la vie. Les prix de l'électricité, du chauffage, de l'essence et de nombreuses denrées alimentaires augmentent. D'après les derniers chiffres disponibles, l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé de 3% entre octobre 2021 et octobre 2022. Or, cet indice sous-estime l'évolution du coût de la vie, car il ne tient pas compte de l'augmentation des primes d'assurance maladie, dont la hausse moyenne annoncée par santésuisse est de 6.6%.

Pour les bas revenus en particulier, cette situation est intenable. Or, les femmes sont justement très nombreuses à toucher des salaires particulièrement bas et qui ne permettront pas de faire face à cette inflation.

Dans ce contexte, une indexation des salaires à hauteur de 2 ou 2,5%, telle qu'envisagée par plusieurs gouvernements cantonaux et communaux, est loin de répondre aux besoins réels. Ne serait-ce que pour retrouver notre pouvoir d'achat, c'est au moins le double qu'il faudrait ! Les gouvernements cantonaux prétendent être dans une situation financière difficile. Pourtant, en 2021, les cantons ont réalisé un excédent cumulé de 2,7 milliards de francs, alors qu'ils tablaient sur un déficit de 2.5 milliards.

Le SSP a lancé dans plusieurs régions des mobilisations pour obtenir au minimum la pleine compensation du renchérissement. Les maçons ont également fait grève à ce sujet en début de semaine. La hausse du coût de la vie ne peut pas et ne doit pas être assumée par les salarié.e.x.s. La conférence fédérative des femmes du SSP appelle à poursuivre et étendre ces mobilisations et revendique la pleine indexation des salaires et des rentes, dans le secteur public comme dans le privé!